

- **VILLE de VALOGNES** -

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 25 MARS 2013

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT-CINQ du mois de mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle Henri Cornat, en séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire**.

Etaient présents : **M. Jacques COQUELIN, Maire,**
MM. Christian LAMOTTE, Jacky MOUCHEL, Mme Anne-Marie GOLSE, M. Jean-Marie LOSIO, Mme Patricia THOMAS, M. Sylvain CAILLOT, Mme Odile SANSON,
Adjoints au Maire,
MM. Pierre COURSIER, Gérard BRÉBANT, Conseillers Municipaux Délégués,
M. Alain THOMAS, Mmes Brigitte GRANDGUILLOTTE, Lucie LUCAS, Nicole HAMEL, M. Michel BEAUSSARON, Mme Anne-Marie MOUCHEL, MM. Rémi BESSELIÈVRE, Christian LE BRIS, Mme Ghyslaine LE LANCHON, MM. Didier GOUJON, Jean LENOBLE, Mme Ghislaine DENNEBOUY, M. Edouard ROULLAND,
Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : **M. Lucien LECERF, Conseiller Municipal (pouvoir à M. Pierre COURSIER), Mme Christine GENTELET, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme Nicole HAMEL), Mme Sylvie BÉCHET, Conseillère Municipale (pouvoir à M. Gérard BRÉBANT), M. Jean-Louis VALENTIN, Conseiller Municipal (pouvoir à M. Christian LAMOTTE), M. Damien FORTIN, Conseiller Municipal (pouvoir à Mme Ghislaine DENNEBOUY), M. Philippe LETENNEUR, Conseiller Municipal (pouvoir à Mme Ghyslaine LE LANCHON)**

M. Edouard ROULLAND a été élu Secrétaire.

Date de convocation : 18/03/02/2013
Date d'affichage : 18/03/2013
Nbre de Conseillers en exercice : 29
Nbre de Conseillers présents : 23
Nbre de Conseillers votants : 29

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 25 mars 2013 à 18 heures

NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE DES QUESTIONS SOUMISES A DÉLIBÉRATION

1. RD 974/RD 2 - Aménagement d'un carrefour giratoire (de l'hôpital) - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises.

Par délibération du 28 novembre 2011, le Conseil Municipal a validé l'avant-projet établi par les Services du Conseil Général de la Manche et autorisé la passation d'une convention définissant les modalités de participation, d'exécution et d'entretien des travaux effectués pour l'aménagement d'un carrefour formé par les routes départementales 974 et 2.

Cette opération, comportant notamment la réalisation d'un giratoire entre le boulevard de Verdun et l'avenue du 8 mai 1945, représente une dépense estimative totale de 146.312,66 € TTC.

Pour la dévolution des travaux, il est souhaitable d'avoir un titulaire de marché unique ; il sera donc constitué un groupement de commandes dont le coordinateur sera le Département de la Manche. Ses Services proposent la signature d'une convention pour définir les modalités de fonctionnement de ce groupement.

Après examen par sa Commission Environnement - Cadre de vie - Urbanisme le 19 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **ACCEPTE** la constitution d'un groupement de commandes entre le Département de la Manche et la Commune de Valognes, pour la réalisation de voirie et réseaux dans le cadre de l'aménagement d'un carrefour giratoire RD 974/RD 2,
- **DESIGNE** pour constituer la Commission d'appel d'offres spécifique, M. Jacques COQUELIN, Membre titulaire et M. Jacky MOUCHEL, Membre suppléant,
- **APPROUVE** le Dossier de Consultation des Entreprises,
- **RETIENT** la procédure d'appel d'offres ouvert,
- **AUTORISE** le Maire à signer le marché de travaux à intervenir ainsi que la convention définissant le groupement de commandes correspondant.

2. Rénovation et prolongation des infrastructures de VRD – Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises.

Dans le cadre de la programmation des travaux d'amélioration de la voirie et des réseaux divers, correspondant aux réparations d'urgence à réaliser dans les rues de Valognes, aux attentes des usagers vis-à-vis de la sécurité ainsi qu'à la rénovation et à la prolongation des infrastructures de VRD, la Ville envisage de passer un marché annuel à bons de commande.

Le dossier se décompose en quatre lots et le marché comporte, pour chaque lot, un montant minimum et un montant maximum.

Après examen par sa Commission Environnement – Cadre de vie - Urbanisme le 19 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Dossier de Consultation des Entreprises,
- **RETIENT** la procédure d'appel d'offres ouvert,
- **AUTORISE** le Maire à signer les marchés à intervenir.

3. Dénomination d'une voie nouvelle sur le PAE du Bois de la Coudre.

Sur avis de sa Commission Environnement – Cadre de vie – Urbanisme, réunie le 19 mars 2013, et sur proposition du Maire, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DENOMME** la voie nouvelle sur le PAE du Bois de la Coudre : **rue du train Renard**.

4. Modification du règlement d'utilisation des minibus.

Afin de prendre en compte différentes dispositions nouvelles relatives à l'utilisation des minibus, (associations concernées, service gestionnaire, stationnement), il convient de modifier le règlement.

Sur avis de sa Commission Sport – Infrastructures sportives – Evènementiel réunie le 7 février 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **APPROUVE** la modification du règlement d'utilisation des minibus.

5. Hôtel-Dieu – Modification du règlement intérieur.

Pour des raisons d'organisation et de fonctionnement liées à l'ouverture du Point Information Jeunesse, il convient de modifier le règlement intérieur de l'Hôtel-Dieu, portant sur les heures d'ouverture au public.

Sur avis de sa Commission Culture – Patrimoine, réunie le 20 mars 2013 et de sa Commission Jeunesse – Vie associative – Temps libre réunie le 21 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés **APPROUVE** la modification de ce règlement.

6. Inventaire des Musées en partenariat avec le Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique.

Le Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique de Basse-Normandie - CRÉCET - créé à l'instigation de l'Etat (DRAC) et de la Région Basse-Normandie, a pour mission la connaissance et la valorisation du patrimoine ethnologique et immatériel. Il gère et anime le réseau des Musées et conduit un programme d'inventaire et de numérisation des collections des musées bas-normands.

A la demande de la Ville, le CRÉCET a fait parvenir une estimation financière pour l'inventaire des deux musées ainsi que pour l'inventaire partiel des collections en réserve.

Après examen par sa Commission Culture - Patrimoine, réunie le 20 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DONNE SON ACCORD** sur cet inventaire dans les Musées, en partenariat avec le CRÉCET pour un montant de 20.000 €,
- **SOLLICITE** les concours financiers les plus larges possibles pour mener à bien ce projet.

7. Bibliothèque municipale - Demande de subvention auprès du FRRAB.

Sur avis de sa Commission Culture - Patrimoine, réunie le 20 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques de Basse-Normandie (FRRAB) dans le cadre du plan d'action pour le Fonds Ancien de la Bibliothèque Municipale. Ce soutien financier permettrait notamment de commencer le microfilmage du « Journal de Valognes ».

8. Actions en faveur de la jeunesse - Projet Éducatif Local - Approbation du programme d'actions 2013.

Sur proposition du Comité de Pilotage du Projet Éducatif Local réuni le 14 mars 2013 et sur avis de sa Commission Jeunesse - Temps Libre - Vie associative réunie le 21 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le programme d'actions 2013
- **Et AUTORISE** le Maire à signer l'avenant ainsi que les conventions nécessaires pour la mise en œuvre de ce programme.

Opération « Ticket Temps Libre - vacances de Printemps 2013 » - Passation d'une convention.

Sur avis de sa Commission Jeunesse - Vie associative - Temps Libre réunie le 21 mars 2013, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation d'une convention avec l'association « Animagies » de Caen, pour l'organisation d'un atelier de magie dans le cadre de l'opération Ticket Temps Libre - vacances de printemps 2013, programmé les 2 et 3 mai, pour 12 enfants âgés de 10 à 14 ans, à l'Hôtel-Dieu - Coût global : 850 € TTC.

Maison des Adolescents de la Manche - Passation d'une convention.

Sur avis de sa Commission Jeunesse - Vie associative - Temps Libre, réunie le 21 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation d'une convention avec la Maison des Adolescents de la Manche à Saint-Lô, pour la mise à disposition d'un Bureau de l'Hôtel-Dieu permettant à cette structure d'y proposer une permanence d'accueil à raison d'un après-midi par semaine.

9. Renouvellement du périmètre scolaire.

La Ville de Valognes a mis en place depuis la rentrée scolaire 2005-2006, pour une durée de deux ans renouvelable, un périmètre scolaire avec pour objectif de maintenir une stabilité des effectifs et une proximité de l'école par rapport au lieu de résidence des enfants.

Après examen par sa Commission Enseignement, Éducation, Aide à la réussite scolaire réunie le 11 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DÉCIDE** le renouvellement à compter de la rentrée 2013-2014, du périmètre scolaire, pour une nouvelle durée de deux années scolaires,
- **ET AUTORISE** le Maire ou l'Adjointe déléguée à prendre les dispositions d'application nécessaires en fonction de la situation des familles.

10. Dispositions concernant le Personnel Communal.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale, consultée le 18 mars 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** :

- la modification du tableau des emplois communaux,
- et le recrutement de personnel saisonnier et de personnel non titulaire, dans les Services Municipaux, pour l'année 2013.

11. Renouvellement de l'adhésion de la Ville aux différents fonds d'aide sociale.

Sur avis de sa Commission Finances – Développement économique, industriel et commercial – Administration générale, réunie le 18 mars 2013, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** au renouvellement en 2013 de l'adhésion de la Ville de Valognes aux différents fonds d'action sociale suivants :

✓ Fonds de Solidarité pour le Logement – F.S.L. - et Fonds Social Energie – F.S.E. - correspondant à une participation de 0,80 € par habitant.

✓ Fonds d'Aide aux Jeunes – F.A.J. - correspondant à une participation de 0,23 € par habitant.

12. Conventions et contrats à caractère culturel.

Après examen par ses différentes Commissions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation et au renouvellement des conventions et contrats suivants :

Dossier examiné par la Commission Enseignement – Éducation – Aide à la réussite scolaire le 11 mars 2013

✓ École Municipale de Musique - Renouvellement pour l'année scolaire 2012-2013 de la convention d'objectifs et de moyens avec le Conseil Général de la Manche, conditionnant le versement d'une subvention de 19.905 €.

Dossiers examinés par la Commission Culture – Patrimoine le 20 mars 2013 :

- Passation de conventions et de contrats :
- ✓ pour la mise en place d'une exposition extérieure pour la période de juin à octobre 2013 dans la cour intérieure de l'Hôtel-Dieu et en centre-ville (présentation de photos d'IPC 50).
- ✓ et dans le cadre des Estivales 2013, spectacles gratuits pour le public qui se dérouleront les 5, 12, 13, 19 et 26 juillet avec les formations suivantes :
 - Carnage Production pour le spectacle « Les Demies Frères Grumeaux » le vendredi 5 juillet à 18 h 30 - parvis de l'église Saint-Malo,
 - La Compagnie « Pas vu pas pris » pour le spectacle « Les Moldaves » le vendredi 12 juillet à 18 h 30 - parvis de l'église Saint-Malo et le samedi 13 juillet à 21 h 00 - place du Château,
 - Le Collectif « La Saugrenue » pour le spectacle de leur fanfare le samedi 13 juillet à 22 h 00 - place du Château,

- La Compagnie Bougrelas pour le spectacle « Les Cantonniers » le vendredi 19 juillet à 18 h 30 - place du Château,
- Les Sœurs Goudron pour leur spectacle déambulatoire le vendredi 26 juillet à 18 h 30 - déambulation en ville.
- Réalisation d'un graphisme de communication pour la saison culturelle 2013-2014 par Manoël Verdiel de Saint-Etienne.
- Opération Normandie-Pass 2013 - Convention de partenariat avec l'Association Normandie Mémoire, permettant aux détenteurs de la carte « Normandie Pass » de bénéficier de réductions ou d'avantages dans des lieux de visites agréés.
- Bibliothèque Municipale - Passation de conventions et contrats pour les manifestations suivantes :
 - Rencontre littéraire avec Madame Asli Erdogan, auteur turque invitée du 8^{ème} Printemps Balkanique le jeudi 4 avril à 18 h 30 - coût : 746,13€ TTC,
 - Mini-concert et rencontre avec l'artiste Aldebert le vendredi 5 avril à 18 h 00 - Coût : 474,75 € TTC,
 - Spectacle Petite Enfance intitulé « Ça mord ? » avec la compagnie Murmure du Son, gérée par la SARL TOHU BOHU le jeudi 18 avril à 15 h 30 à l'Hôtel-Dieu - Coût : 382 € TTC,
 - Rencontre et atelier-dessin avec Madame Claire Dupoizat, illustratrice le mercredi 15 mai à 14 h 00 et 16 h 00 coût : 407 € TTC,
 - Spectacle de contes intitulé « De Tanger à Tombouctou » par Monsieur Hamed Bouzzine le samedi 1^{er} juin à 15 h 30 - coût : 1.186,98 € TTC.

13. Comptes - Budgets - Fiscalité.

SORTIE de Monsieur Jacques COQUELIN, Maire, POUR LA PRÉSENTATION par Monsieur Christian LAMOTTE, Premier Adjoint, DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2012 AVEC AFFECTATIONS DES RÉSULTATS

Nombre de Conseillers en exercice :	29
Nombre de Conseillers présents :	22
Nombre de pouvoirs :	6
Nombre de votants :	28

Les différents documents ont été présentés aux Conseillers Municipaux lors de la réunion Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial - Administration Générale de la Collectivité du 18 mars en présence de Monsieur BIGANT, Trésorier, Receveur Municipal et Monsieur LAMOTTE propose, sauf observation particulière, d'approuver chacun de ces comptes par un vote à main levée au fur et à mesure de leur présentation.

SERVICE DES POMPES FUNEBRES

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	5.470,00 €
RECETTES REALISEES :	4.964,00 €

Résultat de clôture :	1.260,18 €
Affectation du résultat 2012 :	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

LOTISSEMENT TOLLEMER

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	525.068,95 €
RECETTES REALISEES :	- €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	- €
RECETTES REALISEES :	522.612,54 €

Résultat de clôture :	- €
Affectation du résultat 2012 :	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

Les travaux étant entièrement terminés et toutes les écritures enregistrées, le Conseil Municipal **CLÔTURE** ledit budget au 31 décembre 2012.

LOTISSEMENT LA BOUCHETTERIE

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	37.748,54 €
RECETTES REALISEES :	- €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	- €
RECETTES REALISEES :	18.874,27 €

Résultat de clôture :	1.806,11 €
Affectation du résultat 2012 :	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	25.789,23 €
RECETTES REALISEES :	26.598,68 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	- €
RECETTES REALISEES :	- €

Résultat de clôture :	19.304,60 €
Affectation du résultat 2012 :	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

SERVICE COMMUNAL DE L'EAU

Section d'exploitation :

DEPENSES REALISEES :	677.436,66 €
RECETTES REALISEES :	709.244,86 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	357.787,24 €
RECETTES REALISEES :	524.543,95 €

Résultat de clôture : 454.455,29 €

Affectation du résultat 2012 :**Recettes d'investissement**

(Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés) - €

Recettes d'exploitation

(Article 002 – Excédent reporté) 149.929,52 €

VOTE

- Section d'exploitation avec affectation du résultat :
Pour : 28 Contre : - Abstention : -

- Section d'investissement :
Pour : 28 Contre : - Abstention : -

SERVICE COMMUNAL DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation :

DEPENSES REALISEES :	624.812,28 €
RECETTES REALISEES :	751.454,38 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	339.043,72 €
RECETTES REALISEES :	457.560,34 €

Résultat de clôture : 629.707,20 €

Affectation du résultat 2012

Recettes d'investissement
(Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés) **120.000,00 €**

Recettes d'exploitation **179.028,25 €**
(Article 002 – Excédent reporté)

VOTE

- Section d'exploitation avec affectation du résultat :
Pour : **28** Contre : - Abstention : -
- Section d'investissement :
Pour : **28** Contre : - Abstention : -

VILLE DE VALOGNES

Section de fonctionnement :
DEPENSES REALISEES : **7.821.649,60 €**
RECETTES REALISEES : **10.697.193,73 €**

Section d'investissement :
DEPENSES REALISEES : **2.987.228,04 €**
RECETTES REALISEES : **3.461.032,08 €**

Résultat global de fonctionnement **6.464.207,36 €**

Affectation du résultat 2012 :

Recettes d'investissement
(Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés) **3.000.000,00 €**

Recettes de fonctionnement
(Article 002 – Excédent reporté) **1.684.792,41 €**

VOTE

- Section de fonctionnement avec affectation du résultat :
Pour : **28** Contre : - Abstention : -
- Section d'investissement :
Pour : **28** Contre : - Abstention : -

RETOUR de Monsieur Jacques COQUELIN, Maire, POUR LA PRÉSENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2012

Nombre de Conseillers en exercice : **29**
Nombre de Conseillers présents : **23**
Nombre de pouvoirs : **6**
Nombre de votants : **29**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, sauf observation particulière, d'adopter chacun des budgets annexes par un vote à main levée au fur et à mesure de leur présentation à partir des vues d'ensemble.

SERVICE DES POMPES FUNEBRES - 2013

♦ *équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement* à : **6.260,18 €**

VOTE Pour : 29 Contre : - Abstention : -

LOTISSEMENT LA BOUCHETTERIE - 2013

♦ *équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement* à : **150.493,96 €**

♦ *équilibré en dépenses et recettes d'investissement* à : **148.687,85 €**

VOTE Pour : 29 Contre : - Abstention : -

ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES - 2013

♦ *équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement* à : **19.304,60 €**

VOTE Pour : 29 Contre : - Abstention : -

SERVICE COMMUNAL DE L'EAU

Section d'exploitation :

DEPENSES : **872.929,52 €**

RECETTES : **872.929,52 €**

Section d'investissement :

DEPENSES : **739.485,77 €**

RECETTES : **739.485,77 €**

VOTE

Section d'exploitation :

Pour : **29** Contre : - Abstention : -

Section d'investissement :

Pour : **29** Contre : - Abstention : -

SERVICE COMMUNAL DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation :

DEPENSES : **923.828,25 €**

RECETTES : **923.828,25 €**

Section d'investissement :

DEPENSES : **1.085.328,95 €**

RECETTES : **1.085.328,95 €**

Pour : 24

Contre : 5

Abstention : -

Adoption à la majorité des Membres présents ou représentés, par 24 voix POUR et 5 voix CONTRE (M. BEAUSSARON, Mme MOUCHEL, MM. BESSELIEVRE, LENOBLE et GOUJON).

*** Et DONNE délégation au Maire**, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, de souscrire, dans la limite d'un global de 1.069.000 €, les emprunts nécessaires à court et moyen terme, auprès des Organismes Prêteurs présentant les meilleures conditions financières.

Valognes, le 29 mars 2013

LE MAIRE :

Jacques COQUELIN

